



Projet Associatif

2026 / 2030

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques,
Une association apprenante, engagée et responsable !
Pour rendre possible les possibles.

 Adapei des Pyrénées-Atlantiques BP 80123, 105 avenue des Lilas, 64001 Pau Cedex

 Tél. : 05 59 84 64 89

 siege.contact@adapei64.fr

 www.adapei64.fr

Les établissements et services

1 PAU

SESSAD et UE Autisme
Les Petits Princes

SESSAD Projet de Vie
Sesips : IME, SESSAD,
DITEP

ESAT Le Hameau
MAS Lou Caminot
SAVS SIFA
(rattaché au PSAT)

Centre de Formation
et de Recherche

2 LESCAR

ESAT SAJ Colo-Coustau
EANM du Bialé
DAR Laü

3 BIZANOS

IME UA Georgette Berthe
SESSAD Georgette Berthe
EANM du Clos Fleuri

4 IDRON

ESAT Alpha

5 RONTIGNON

MAS Domaine des Roses

6 SAUVAGNON

EANM de Sauvagnon

7 OLORON STE MARIE

IME L'Espoir
ESAT SAJ St Pée
Foyer René Gabe
MAPHA René Gabe
Foyer de vie du Gabarn
FAM du Gabarn
SAVS SIFA
(rattaché au PSAT)

8 ACCOUS

Foyer de vie d'Accous

9 ESPIUTE

ESAT Château d'Espiute
Foyer d'hébergement
Foyer de vie d'Espiute
MAPHA l'Arrioulet

10 BAIGTS DE BÉARN

ESAT Château Bellevue
Foyer Château Bellevue
MAPHA Arrayo

11 ORTHEZ

IME Francis Jammes
SESSAD Francis Jammes
ESAT Christian Lanusse
Foyer de la Virginie
Foyer de vie de la Virginie

12 SALIES DE BÉARN

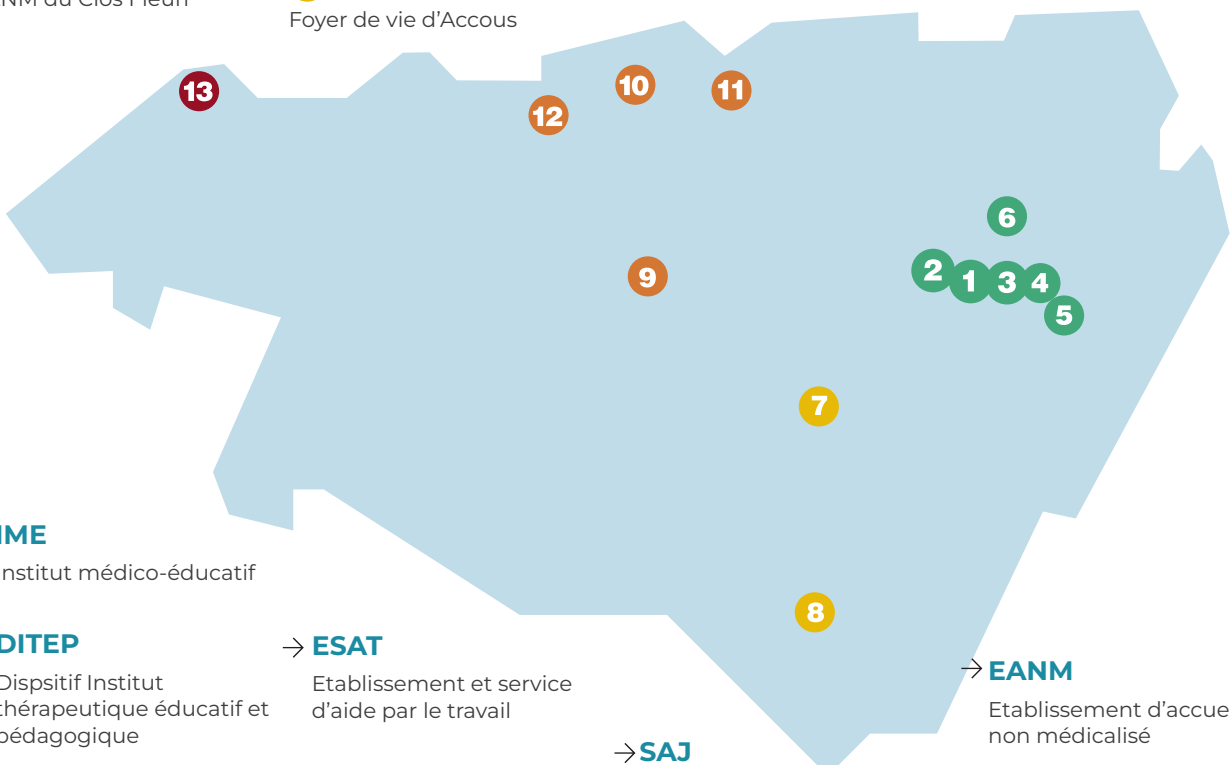
SAVS SIFA (rattaché au PSAT)

13 ANGLET

SAVS SIFA (rattaché au PSAT)

SUR TOUT LE DÉPARTEMENT

Plateforme
Emploi Accompagné
Pôle Services et Appuis
Transversaux (PSAT) :
- Maison des Assistants
de Service Social
- Equipe mobile autisme ESAT
- Coordination de parcours
- Coordination de santé



→ IME

Institut médico-éducatif

→ DITEP

Dispositif Institut
thérapeutique éducatif et
pédagogique

→ SESSAD

Service d'éducation
spéciale et de soins à
domicile

→ UE

Unité d'enseignement
externalisée

→ ESAT

Etablissement et service
d'aide par le travail

→ SIFA

Service d'insertion
par la formation et
l'accompagnement

→ SAVS

Service
d'accompagnement à la
vie sociale

→ SAJ

Service d'accueil de jour

→ FAM

Foyer d'accueil médicalisé

→ MAS

Maison d'accueil
spécialisée

→ EANM

Etablissement d'accueil
non médicalisé

→ MAPHA

Maison d'accueil pour
personnes handicapées
âgées

→ PSAT

Pôle Services et Appuis
Transversaux



Sommaire

Le mot de la Présidente	page 4
Introduction	page 8
Nos valeurs et principes	page 16
Nos missions	page 22

Nos orientations politiques

Orientation 1 :

Consolider et faire évoluer la culture associative dans un environnement en mutation	page 25
--	---------

Orientation 2 :

Réinventer et adapter notre militance	page 28
---------------------------------------	---------

Orientation 3 : Relever le défi inclusif	page 32
---	---------

Orientation 4 :

Accompagner et personnaliser les parcours de tous, tout au long de la vie et dans une logique d'apprenance	page 35
--	---------

Orientation 5 :

Rester curieux pour expérimenter et innover	page 39
---	---------

Orientation 6 :

Rendre nos métiers plus visibles et attractifs	page 43
--	---------

Orientation 7 :

Développer des coopérations au service des orientations de l'association	page 47
--	---------

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques, c'est quoi ?	page 50
--	---------

Ce projet associatif en Facile à Lire et à Comprendre a été écrit avec la participation de Chrystel B, Valérie D, Gorka G, Noa G, Manon G, Thomas G, Pierre G, Pierre G, Amélie H, Georges S, Maiana S, Hélène T.

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.
Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu



Le mot de la présidente

Anne-Marie Cavret présente le Projet Associatif. Anne-Marie Cavret est la présidente de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.



Chers parents, amis, personnes accompagnées et professionnels,

En 2026, l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques commence un nouveau projet associatif. Ce projet associatif va nous guider pendant 5 ans.

En 2026, plusieurs choses vont changer :

- › Le CPOM : c'est un contrat avec nos financeurs. Nous allons le discuter avec les financeurs pour avoir les moyens de mener nos actions et d'accompagner les personnes.
- › Les évaluations externes : elles vont nous aider à améliorer la qualité des services.
- › Après cela, les projets des établissements seront réécrits.

Notre secteur change beaucoup, par exemple avec :

- › la transformation des ESAT,
- › de nouveaux droits pour les personnes accompagnées,
- › Serafin PH.

Les **orientations du projet associatif 2021-2025 restent toujours actuelles.**

Le nouveau projet associatif reprend les orientations des projets précédents. L'Assemblée Générale a validé ces orientations.



Une nouveauté : la RSO

Ce nouveau projet associatif intègre maintenant la RSO. C'est la **Responsabilité Sociétale des Organisations**. C'est devenir plus responsable dans la société, pour les humains et l'environnement.

La RSO est présente dans toutes les orientations du projet associatif.

L'autodétermination

L'autodétermination est une chose très importante. L'autodétermination est aussi présente dans toutes les orientations du projet associatif.

Nos valeurs associatives

Les 2 premières orientations du projet associatif sont essentielles.

Elles représentent :

- › notre identité,
- › notre manière d'agir.

L'Adapei gère des établissements et des services, mais c'est surtout :

- › une association de parents,
- › une association engagée pour la qualité des accompagnements.

Les valeurs de l'association sont importantes.

Nous devons :

- › **les défendre,**
- › **les suivre pour agir chaque jour.**

Des valeurs doivent toujours nous guider : l'humanisme et la tolérance.



Une association militante

Nous voulons rester une association forte,
une association militante.

La Militance, c'est défendre des idées, des valeurs
ou des actions.

Aujourd'hui, moins de familles s'engagent.
C'est une vraie inquiétude.

Pour continuer, nous devons nous mobiliser.
Les jeunes parents doivent prendre le relais.
Sans engagement,
l'avenir de l'association est en danger.

Nous devons tous être des ambassadeurs de l'association.

Je remercie les 100 personnes qui ont participé à ce projet :

- › familles,
- › amis,
- › personnes accompagnées,
- › professionnels.

Merci aussi aux personnes qui :

- › évaluent le projet 2 fois par an,
- › suivent le progrès des actions,
- › rendent compte au Conseil d'Administration
et à l'Assemblée Générale.

Le projet associatif sert aussi à construire chaque année
la feuille de route de l'association.

La feuille de route explique
ce que nous allons faire dans l'année.

Ce projet associatif est ambitieux.

Il montre notre énergie et notre engagement.

**Ensemble, nous rendrons possibles les possibles
en étant engagés et responsables.**

Anne-Marie CAVRET



Un slogan qui change

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques agit pour être responsable et engagée.

Avant, le slogan était :
« Une association apprenante !
Pour rendre possible les possibles »

Aujourd'hui, l'association a décidé de changer ce slogan.

La commission RSO a proposé un nouveau slogan.
Le Conseil d'Administration a accepté.

Le nouveau slogan est :

**« L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques,
une association apprenante, engagée et responsable,
pour rendre possible les possibles. »**



Introduction

Le projet associatif est un document important pour l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.

Il explique **ce que l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques veut faire dans les 5 ans à venir.**

Il présente :

- **les valeurs de l'association**
Les valeurs sont des idées qui sont importantes pour l'Adapei.
- **les principes de l'association**
Les principes sont des règles que l'Adapei se fixe.
- **les missions de l'association**
Les missions sont les choses que l'Adapei doit faire.
- **les orientations stratégiques**
Les orientations stratégiques sont des objectifs que l'Adapei veut atteindre.



Beaucoup de personnes ont participé à l'écriture de ce Projet Associatif. Plus de 100 personnes ont participé avec enthousiasme à ce travail :

- › des personnes accompagnées,
- › des administrateurs,
- › des professionnels.

Merci à tous !

Vos idées ont été très utiles.

Elles nous ont permis :

- › de mieux comprendre notre association,
- › de voir nos points forts,
- › de voir nos points faibles,
- › de savoir ce qu'il reste à faire.

Ce projet va nous aider à :

- › avancer,
- › améliorer les choses,
- › mieux vivre ensemble,
- › mieux accompagner les personnes.

Ce projet doit être un guide pour toutes nos actions.

Ses valeurs et ses principes doivent être présents chaque jour.

Pour vérifier que nous avançons bien pendant les 5 prochaines années, nous gardons le **Comité de suivi du projet associatif**.

Ce comité de suivi sera renouvelé pour 5 ans.

Il sera composé de :

- › personnes accompagnées,
- › administrateurs,
- › professionnels.

Ce comité se réunira 2 fois par an.

Il fera le point sur les actions prévues chaque année.



**L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques
veut continuer ce qu'elle fait depuis plusieurs années.**

Les valeurs et les idées du Projet Associatif 2021-2025
sont toujours valables.

Nous les avons relues et adaptées.

Nous avons pris en compte :

- › ce que nous faisons déjà,
- › ce que nous mettons en place,
- › les changements autour de nous.

Apprendre des autres et apprendre aux autres

Nous voulons **continuer d'être une association apprenante.**

Dans l'association apprenante :

- › tout le monde peut participer,
- › tout le monde peut apprendre des autres,
- › tout le monde peut aussi apprendre aux autres.

Nous voulons construire

l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques de demain ensemble.

Valoriser les compétences

Nous voulons **continuer à reconnaître
les compétences de chacun.**

Nous voulons une association
où chacun peut grandir et progresser.

Ces idées sont très importantes pour notre association.



Notre empreinte, notre responsabilité

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques agit dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

L'Adapei joue un rôle important dans la vie du département.
Elle travaille avec de nombreuses personnes et partenaires.

Tout cela a un impact sur autour de nous.

Nous sommes fiers de ce rôle.

Mais cela nous donne aussi des responsabilités, des devoirs :

- › Nous devons être un exemple.
- › Nous devons réfléchir à nos actions et à leurs conséquences.

Pour cela,

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques organise son travail autour d'une idée importante :
la **Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)**.

La RSO,
c'est devenir plus responsable dans la société,
pour les humains et pour l'environnement.

Pour cela, on pense :

- › aux personnes, à leurs proches, aux partenaires...
- › aux professionnels et à leurs conditions de travail
- › à notre façon de prendre des décisions ensemble
- › à ce qu'on achète,
aux personnes et aux entreprises qu'on fait travailler
- › à la nature, aux déchets, à l'eau, à l'environnement

Ces **5 thèmes sont appelés les piliers de la RSO**.



Les 5 piliers de la RSO

Le Pilier Sociétal



Cela veut dire :
penser à toutes les personnes et organisations
qui sont concernées par l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.

Ces personnes peuvent être :

- › les personnes accompagnées.
- › leur famille.
- › les partenaires.

Il faut essayer de répondre à leurs besoins et leurs attentes.

Il faut aussi tenir compte de la société en général
et du territoire où l'Adapei agit.

Le Pilier Gouvernance



La gouvernance, c'est notre manière de décider
et d'appliquer nos décisions.

Il faut se demander :

- › Comment les décisions sont prises ?
- › Est-ce que c'est clair et transparent ?
- › Est-ce qu'on demande l'avis
des personnes concernées ?
- › Est-ce que les décisions tiennent compte
des attentes de toutes les personnes
autour de la table ?
- › Est-ce que les décisions
respectent les autres piliers de la RSO ?
- › Comment et à qui on explique les décisions ?



Le Pilier Social

Ce pilier concerne les salariés.

Il parle :

- › des relations au travail
- › des conditions de travail
- › de la santé et de la sécurité
- › du climat social
- › de la communication interne
- › du management
- › de la formation et des évolutions professionnelles
- › de la qualité de vie au travail



Le Pilier Économique

Ce pilier parle de l'argent.

Il faut utiliser l'argent de manière juste et adaptée.
Cela permet de réduire les coûts.

Il faut acheter de façon durable et responsable.
On ne regarde pas seulement le prix, mais aussi :

- › l'impact sur l'environnement.
- › l'impact sur la société.



Le Pilier Environnemental

Ce pilier parle de la nature et de la planète.

Il faut :

- › réduire la pollution et les nuisances.
- › protéger les ressources naturelles et la biodiversité :
l'eau, la nature, les animaux, les plantes
- › faire attention à la consommation d'énergie.
- › organiser les déplacements et les transports.





Un environnement qui change

Les nouvelles technologies

Aujourd'hui, les nouvelles technologies apparaissent partout. Elles sont présentes dans beaucoup de domaines.

Ces technologies apportent de nouveaux outils. Ces outils utilisent souvent l'Intelligence Artificielle.

Nous devons :

- › faire attention à leurs impacts,
- › les comprendre,
- › les utiliser correctement.

Les finances

L'association doit **garder un équilibre financier**. Cet équilibre est nécessaire pour préparer l'avenir.

Des changements sont prévus :

- › des nouvelles règles de financement (Serafin PH),
- › des changements dans les politiques publiques.

L'association doit se préparer pour ces changements pour continuer à bien accompagner les personnes.



Les métiers de l'accompagnement

Aujourd'hui, il est difficile de trouver des professionnels pour accompagner les personnes.

Ce problème touche tout le médico-social et notre association.

Nous devons chercher des solutions, ensemble et en interne.

Des nouveaux besoins

Les besoins des personnes changent.

L'association évolue pour aider :

- › des personnes qui ont plusieurs difficultés
Par exemple : handicap, problèmes psychiques, difficultés familiales...
- › les personnes vieillissantes.

Nous voulons faire de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques une association :

- › ouverte à tous,
- › engagée pour les droits,
- › innovante,
- › utile pour mieux vivre ensemble.



Nos valeurs

Les valeurs sont des idées qui sont importantes pour l'Adapei.

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques est une seule et même association dans tout le département.

Peu importe où nous vivons ou notre situation, **nous faisons tous partie de cette même association.**

C'est important de le dire et d'aider tous les membres à partager les mêmes valeurs.

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques dit que : **toute personne en situation de handicap est un citoyen comme les autres.**

Cela veut dire qu'elle a :

- › les mêmes droits,
- › les mêmes devoirs,
- › la même place dans la société.

Cette idée est la base de notre engagement.

Chaque personne a le droit de vivre sa propre histoire.

Chaque personne peut faire ses choix de vie.

Chaque personne peut agir pour sa vie et préparer son avenir.

Les familles et les professionnels doivent accompagner la personne en respectant ce qu'elle veut.



Humanisme et tolérance

Nous accueillons chaque personne comme elle est.
Nous respectons son histoire et ses différences.
Nous voulons construire une société
où toutes les personnes ont leur place.

Respect et dignité

Chaque personne a de la valeur.
Nous respectons les choix de vie de chaque personne.
Nous accompagnons chaque personne avec attention
et tout au long de sa vie.

Esthétisme et sécurité du cadre de vie

Nous proposons des lieux de vie agréables,
chaleureux et sûrs.
Ces lieux permettent à chacun de se sentir bien.
Ces lieux aident chaque personne
à imaginer son avenir et à développer ses capacités.

Exemplarité et transmission

Chacun peut être un exemple pour les autres.
Être un exemple, c'est valorisant.
Être un exemple donne aussi des responsabilités.
L'exemplarité aide à transmettre des compétences
et des savoir-faire.



Valorisation de la personne

et de ses potentiels

Nous reconnaissons les capacités de chaque personne.
Nous faisons confiance à chaque personne.
Nous permettons à chacun de montrer
et développer ses talents.

Solidarité avec les familles

et les personnes accompagnées

Nous développons des relations basées sur l'entraide.
Nous écoutons avec attention.
Nous partageons les informations utiles.
Nous accompagnons les familles et les personnes
dans un climat de confiance et de bienveillance.

Citoyenneté

et accessibilité

Nous agissons pour que chaque personne
trouve sa place dans la société.
Chaque personne doit avoir accès
à ses droits et aux lieux importants de la vie quotidienne.



Nos principes

Les principes sont des règles que l'Adapei se fixe.

Principe d'**apprenance**

L'Adapei veut continuer d'être une association apprenante. Une association apprenante, c'est une association où :

- › on apprend des autres
- › on apprend aux autres.

L'Adapei crée des lieux pour partager les connaissances. Ces lieux sont ouverts, simples d'accès et pour toutes les personnes, y compris les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Principe d'**autodétermination et de prise de risque**

Chaque personne a le droit de décider pour elle-même. Chaque personne peut être actrice de sa vie.

Être autodéterminé, c'est :

- › essayer des choses nouvelles
- › faire ses propres choix
- › comprendre les conséquences
- › assumer ses décisions.

Chaque personne a aussi le droit de prendre des risques raisonnables et accompagnés pour apprendre et progresser.

L'Adapei aide les personnes dans leurs décisions mais ne décide pas à leur place.



Principe de **bienveillance**

La bienveillance est une règle essentielle pour l'Adapei.

L'Adapei protège les droits, la dignité et l'intégrité de chaque personne.

La bienveillance, c'est :

- veiller au bien-être du corps, de la tête et de la vie sociale,
- prévenir toute forme de maltraitance,

Pour garantir la bienveillance, il faut rester toujours attentif et se questionner sur les pratiques professionnelles.

Principe de **proximité**

L'Adapei veut être proche des personnes et des familles. Elle développe des services près des lieux de vie et adaptés aux besoins.

Elle maintient une présence régulière et de qualité sur tout le territoire.

Principe de **partage et d'écoute**

L'Adapei est une association de familles. Les professionnels et les bénévoles sont disponibles pour écouter et accompagner.

Ils créent des lieux de rencontre et de soutien pour :

- les personnes en situation de handicap
- leurs familles
- les proches aidants.



Principe de **transparence** et de **responsabilité**

L'Adapei veut agir de façon claire, honnête et responsable.

Son principe est :

- › dire ce que l'on fait,
- › faire ce que l'on dit,
- › rendre compte.

Elle utilise correctement l'argent des financeurs ou des dons.

Elle contrôle ses actions pour améliorer la qualité, l'efficacité et l'impact social.

Principe d'**innovation**

L'Adapei reste ouverte, curieuse et attentive aux évolutions de la société.

Elle cherche des idées nouvelles.

Elle teste des solutions créatives pour répondre aux besoins des personnes.

Elle cherche toujours à faire mieux lorsque c'est possible.

Principe de **coopération** et de **partenariat**

L'Adapei travaille avec d'autres personnes :

- › des institutions,
- › des associations,
- › d'autres professionnels...

Les partenariats sont basés sur :

- › le respect,
- › l'échange et le partage,
- › des objectifs communs.

Grace à ces partenariats, nous pouvons trouver des solutions pour le parcours des personnes et pour l'inclusion.



Nos missions

Les missions sont les choses que l'Adapei doit faire.

L'Adapei aide les personnes en situation de handicap.

L'Adapei aide aussi leurs familles.

L'Adapei défend leurs droits.

L'Adapei travaille dans un monde qui change :

- › la société devient plus inclusive,
- › l'accompagnement se transforme,
- › les services deviennent plus souples et mieux coordonnés.

L'Adapei suit les bonnes pratiques professionnelles recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Ce que veut encore améliorer l'Adapei :

Aujourd'hui, beaucoup de personnes en situation de handicap n'ont pas encore de solution adaptée.

Certaines personnes n'ont aucune solution.

L'Adapei veut réduire ces inégalités.

L'Adapei veut construire une société où :

- › chacun peut choisir sa vie,
- › chacun peut vivre une vie pleine et respectée,
- › chacun peut être inclus.



Les missions au service des personnes et de leurs proches :

- **Nous informons le grand public sur le handicap.**
Nous voulons :
 - changer le regard sur le handicap,
 - lutter contre les idées fausses
 - promouvoir une société accueillante pour tous.

- **Nous défendons les droits des personnes en situation de handicap, de leurs familles et de leurs proches aidants.**
Nous représentons leur voix auprès des organismes et institutions.

- **Nous faisons du plaidoyer.**
Cela veut dire :
agir pour faire changer les lois et les pratiques pour mieux respecter les droits des personnes handicapées.

- **Nous participons aux décisions politiques dans le domaine social et de la santé.**
Nous apportons notre expérience et nos connaissances du terrain.

- **Nous écoutons, aidons et soutenons les familles et les aidants.**
Nous créons des lieux pour parler, s'informer et être accompagnés.

- **Nous gérons des établissements et des services.**
Nous développons des actions nouvelles, de qualité, adaptées au besoin des personnes.



› **Nous accompagnons chaque personne dans son projet de vie.**

Nous :

- respectons ses choix,
- valorisons ses capacités
- favorisons son autonomie.

› **Nous travaillons avec d'autres organisations au niveau local, régional, national et européen.**

Cela permet de :

- partager nos pratiques
- construire des projets ensemble.

› **Nous préparons les évolutions du secteur médico-social.**

Nous investissons dans la recherche, l'innovation et la formation pour améliorer les accompagnements.

› **Nous sommes engagés dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).**

Nous voulons un développement durable, éthique et solidaire, pour protéger l'avenir.

› **Nous formons et accompagnons les professionnels du secteur.**

Nous proposons des formations adaptées aux besoins d'aujourd'hui

Nous partageons notre expertise.



Orientation 1 : **Renforcer et faire évoluer notre culture associative** dans un monde qui change

La Culture associative, c'est quoi ?

La culture associative, c'est :

- › l'histoire de l'association,
- › les valeurs et les principes
- › la façon de travailler des professionnels,

C'est :

- › ce qui fait l'identité de l'association
- › ce qui la rend différente des autres associations.

Les membres de l'association, les personnes accompagnées, les professionnels et les bénévoles doivent partager cette culture.



L'Objectif :

Notre environnement change.
Nous devons nous adapter ensemble.

Nous affirmons ce qui fait notre identité.
Cela nous rassemble
et nous aide à construire l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.

Comment faire ?

1. Comprendre les valeurs de l'association

Tout le monde doit connaître les valeurs de l'association.
Nous devons :

- › rendre les informations faciles à comprendre
- › expliquer souvent ces informations
- › partager des témoignages.

2. Permettre à tous d'agir en respectant les valeurs de l'association :

- › Créer et partager une charte associative
Elle explique les règles, les valeurs, les principes.
- › Mieux accueillir les nouvelles personnes
- › Travailler pour changer le regard
sur le handicap.

3. Encourager la participation à la vie de l'association :

- › Expliquer le fonctionnement de l'association.
- › Permettre aux personnes accompagnées
de participer.
- › Communiquer sur ce qui est fait dans l'association.



4. Renforcer le travail entre les différents services :

- › Organiser des moments pour parler et construire ensemble.
- › Partager nos bonnes pratiques. Les bonnes pratiques, c'est ce qu'on fait bien.
- › Organiser des moments agréables.

5. Transformer les changements autour de nous en opportunités

Une opportunité, c'est un évènement qui peut nous aider.

Les changements autour de nous peuvent nous aider à :

- › renforcer notre identité
- › renforcer nos engagements
- › nous rassembler.

6. Valoriser nos actions :

- › Montrer nos actions dans l'association et à l'extérieur.
- › Devenir tous représentants de l'association. Un représentant est une personne qui parle de l'association autour de lui :
 - de ce que l'association veut faire,
 - de nos bonnes pratiques,
 - des accompagnements proposés,
 - des produits et des services des ESAT...

7. Agir chaque jour pour l'Environnement et la Société

Dans notre travail quotidien, nous tenons compte :

- › de l'environnement,
- › des personnes,
- › de l'économie.



Orientation 2 : **Réinventer et adapter notre militance**

La Militance, c'est quoi ?

La Militance, c'est s'investir dans une association pour défendre des idées, des valeurs ou des actions.

L'Objectif :

Nous devons être fiers de notre association familiale. Nous voulons parler partout de nos valeurs pour mieux vivre ensemble.



Comment faire ?

1. Promouvoir le « vivre ensemble »

Pour mieux vivre ensemble, nous voulons :

- › lutter contre les préjugés
- › ne plus avoir peur d'être visibles
- › expliquer le handicap
Par exemple : dans les écoles, les forums, les entreprises, les institutions...
- › être présents dans la vie de la cité
- › ne plus utiliser des mots qui blessent.

2. Valoriser notre association, mieux communiquer et donner envie de nous rejoindre :

- › montrer ce qu'est l'Adapei, ses valeurs et ses engagements
- › mettre en avant toutes les personnes qui y participent et leurs compétences
- › rappeler que notre association est importante sur tout le territoire
- › partager plus largement nos actions
- › mieux utiliser les outils numériques et les rendre accessibles à tous
- › mieux faire connaître les productions et les savoir-faire des ESAT.

3. Être gestionnaires et militants :

- › Chercher comment bien gérer l'association
- › Militer pour avoir les moyens de bien accompagner les personnes.



4. Réfléchir à notre façon de militer :

- › Nous travaillons avec nos partenaires et représentants.
- › Nous décidons ensemble des actions importantes.
- › Nous associons les personnes accompagnées, les familles et les professionnels.

5. Renforcer les actions auprès des familles :

- › Aider les proches des personnes accompagnées
- › Donner envie aux familles et amis de participer à l'association.

6. Agir pour le bien de tous dans la société :

- › Continuer de défendre les droits des personnes dans les Pyrénées-Atlantiques et au-delà.

7. Garder une bonne santé financière pour l'association :

- › Travailler pour garder un bon équilibre financier
- › Développer nos liens avec les financeurs, les partenaires et les élus
- › Chercher d'autres financements : dons, fondations, legs...
- › Accompagner les changements de tarifs de la réforme Serafin-PH

8. Développer notre action :

- › Agir sur tout le département.



Le laboratoire de l'engagement

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques participe à un groupe de travail sur l'engagement des parents et des bénévoles.

Ce groupe de travail s'appelle
« le laboratoire de l'engagement ».

C'est l'Unapei qui a créé ce groupe
avec plusieurs associations adhérentes à l'Unapei.

Pourquoi nous participons à ce projet ?

Nous voulons renforcer la place des parents
dans la vie de l'association.

Nous voulons améliorer l'organisation
et le fonctionnement de l'association dans la durée.

Nous allons mettre en place des actions adaptées pour :

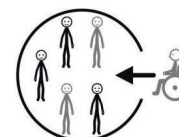
1. Permettre à chaque personne de comprendre pourquoi l'association et ses valeurs existent
2. Redonner envie d'adhérer à l'association
3. Montrer qu'il existe plusieurs façons de s'engager
4. Faire venir des personnes différentes
5. Aider chaque personne à s'engager : débiter, apprendre, évoluer, ...
6. Trouver des solutions pour simplifier l'engagement
7. Réfléchir à notre gouvernance
C'est à dire :
vérifier que notre façon de diriger l'association est claire, ouverte et adaptée.



Orientation 3 : Relever le défi inclusif

L'inclusion, c'est quoi ?

L'inclusion, c'est faire partie de la société.
C'est être comme tout le monde.
C'est **avoir accès** aux mêmes choses que les autres.



L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques veut agir pour l'inclusion.
Pour ça, les établissements et les services
doivent continuer de :

- › faire évoluer leurs pratiques,
- › adapter leurs prestations,
- › permettre aux personnes d'accéder plus facilement à tout ce que la société offre.

L'Objectif :

Nous voulons que toutes les personnes
soient incluses dans la société.

Nous voulons une inclusion :

- › réelle,
- › durable
- › qui respecte les choix des personnes.



Nous écoutons les personnes accompagnées.
Nous écoutons aussi leurs familles et nos partenaires.
Ensemble, nous construisons des parcours de vie adaptés.

Nous voulons que chacun exerce ses droits
comme tous les citoyens.

Comment faire ?

1. Favoriser l'inclusion tout au long de la vie

Nous voulons que chaque personne
soit incluse dans la société,
à toutes les étapes de sa vie.

Nous allons :

- › Permettre l'inclusion dans la vie de tous les jours :
dans la citoyenneté, le logement, l'école, le travail,
les droits, la parentalité, la santé,
la culture et les activités
- › Respecter le choix de chaque personne
et utiliser tous les moyens disponibles
pour l'aider à réaliser son projet de vie
- › Motiver les personnes accompagnées
à participer à la vie citoyenne :
 - dans l'établissement :
Par exemple : CVS, délégués, ...
 - hors de l'établissement :
Par exemple : droit de vote, réunions citoyennes...
- › Proposer des moyens de communication adaptés
pour aider les personnes à se déplacer
et accéder à leurs droits.
Par exemple : des affiches, des vidéos...
- › Travailler davantage avec les partenaires
pour des services mieux adaptés
aux besoins des personnes.



2. Promouvoir l'autodétermination :

Nous voulons aider chaque personne à faire ses propres choix, en sécurité.

Nous allons :

- › Nous appuyer sur les savoir-faire et le vécu de la personne, de sa famille et de ses aidants
- › Former :
 - les professionnels en dehors de l'Adapei : Éducation nationale, santé, employeurs...
 - les personnes accompagnées
 - les proches aidants
- › Accepter de prendre des risques, d'oser :
La personne peut essayer, apprendre et évoluer, avec l'aide des professionnels, des aidants et des partenaires.

3. Travailler avec les partenaires et partager les compétences :

Nous allons :

- › Faire connaître nos connaissances et notre savoir-faire aux partenaires et à la société
- › Travailler ensemble, partager pour créer des solutions adaptées à chaque personne
- › Continuer à valoriser les compétences et l'autodétermination, par exemple avec :
 - **Différent et Compétent**, pour reconnaître les compétences
 - **Un Avenir Après le Travail**, pour préparer la retraite
 - La **Plateforme Emploi Accompagné** pour aider à avoir et garder un emploi





Orientation 4 :

Accompagner et personnaliser les parcours de tous, tout au long de la vie et dans une logique d'autodétermination

L'Objectif :

Nous voulons accompagner chaque personne tout au long de sa vie.

Chaque personne peut faire ses propres choix.
Chaque personne peut décider pour elle-même.

Nous voulons valoriser les capacités de chaque personne.

Nous voulons construire ensemble un parcours adapté à chaque personne avec la personne, les professionnels, la famille, et les autres partenaires.



Nous voulons proposer des parcours souples et sans barrières.

Nous voulons faciliter les changements dans la vie des personnes.
Par exemple : changement de lieu, d'activité, d'accompagnement.

Comment faire ?

1. Proposer un accompagnement adapté à chaque personne :

- › respecter chaque personne ses envies, ses capacités, son histoire
- › mieux évaluer les besoins des personnes grâce aux mêmes outils dans toute l'Adapei
- › travailler avec les familles et les partenaires
- › continuer à améliorer les Projets Personnalisés, en suivant :
 - les valeurs de l'Adapei,
 - les politiques d'accompagnement,
 - les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

2. Améliorer l'accompagnement de la santé et des soins :

- › travailler avec toutes les personnes importantes : familles, professionnels de soins, éducateurs, aidants... pour mieux comprendre les besoins de santé des personnes
- › continuer à utiliser des outils communs pour travailler ensemble facilement. Par exemple : RETAB ou IMAGO DU
- › aider les personnes à s'habituer aux soins, tout en respectant leur choix.



3. S'adapter aux changements des personnes accompagnées :

- › travailler avec des nouveaux partenaires :
 - autour du vieillissement,
 - la psychiatrie,
 - les soignants libéraux et hospitaliers,
 - les familles et les aidants.
- › aider les personnes accompagnées, leurs familles et les professionnels à développer de nouvelles compétences.
- › adapter nos services pour répondre aux nouveaux besoins.

4. Harmoniser les bonnes pratiques professionnelles :

- › Faire évoluer nos outils et nos façons de faire et travailler de la même façon.

Cela aide à :

- mieux évaluer les besoins
 - faciliter le passage d'un service à l'autre.
-
- › Développer les outils de communication alternative et améliorée (CAA) pour :
 - aider les personnes à mieux communiquer
 - faciliter le passage d'un service à l'autre.



5. Développer la pair-aidance dans toute l'association

La Pair-Aidance, c'est l'entraide des personnes.

Développer la pair-aidance :

- › en travaillant avec des personnes qui ont déjà de l'expérience
- › pour aider les nouveaux professionnels
- › pour aider les personnes accompagnées dans tous les domaines :
 - santé
 - travail
 - vie quotidienne
 - culture et loisirs
- › pour aider les familles et les proches à partager leurs expériences.

6. Développer les outils de communication alternative et améliorée (CAA)

- › Surveiller les nouveaux outils et technologies pour la communication alternative améliorée
- › Participer à la diffusion des outils autour de nous
- › Partager nos expériences pour aider tous les services.

7. Moderniser nos lieux d'accueil et de travail

- › Moderniser les bâtiments
- › Faire attention à l'énergie et à l'environnement.



Orientation 5 : **Rester curieux pour expérimenter et innover**

Innover, c'est quoi ?

C'est chercher :

- des nouvelles idées,
- des nouvelles façons de faire.

L'Objectif :

Nous voulons être curieux,
essayer de nouvelles choses et innover.

Nous voulons utiliser :

- › le numérique
- › l'innovation
- › la Responsabilité Sociétale des Organisations
- › l'autodétermination

pour :

- › mieux travailler ensemble
- › valoriser les bonnes idées
- › mieux répondre
aux besoins des personnes accompagnées



Comment faire ?

1. S'informer et organiser l'innovation :

Pour progresser,
nous voulons suivre ce qui se passe autour de nous
et voir ce qui peut être amélioré.

- › regarder ce que nous pouvons améliorer
- › regarder les nouvelles technologies existantes
- › s'inspirer des bonnes pratiques existantes dans l'Adapei, chez nos partenaires, ou ailleurs
- › choisir les projets innovants les plus utiles
- › travailler avec des universités et des écoles
- › accueillir des étudiants
et valoriser la recherche sur des sujets innovants

2. Encourager l'innovation dans les établissements

Pour changer les pratiques au quotidien,
nous voulons :

- › encourager les professionnels
à proposer des idées nouvelles
- › créer des temps et des lieux
pour exprimer des idées nouvelles
- › gérer les équipes :
 - en écoutant,
 - en encourageant
 - en valorisant les idées nouvelles des professionnels.
- › partager les innovations dans toute l'association



3. Mieux faire circuler l'information

Pour informer tout le monde plus facilement nous voulons :

- › communiquer sur les projets innovants et les pratiques
- › moderniser et sécuriser nos moyens d'information
- › développer des outils accessibles à tous
- › former les responsables à des méthodes de communication efficaces et innovantes
- › organiser nos établissements comme des « organisations apprenantes »
Des organisations où l'on apprend de ce que l'on fait et où l'information circule bien
- › identifier des « ambassadeurs de l'innovation »
Des personnes qui expliquent ce que nous faisons et partagent les nouvelles idées.

4. Utiliser le numérique et les nouvelles technologies

Pour améliorer l'accompagnement, nous voulons :

- › utiliser l'intelligence artificielle de façon raisonnable pour aider les professionnels
- › définir les compétences numériques de base pour les professionnels
- › former les professionnels et les personnes accompagnées aux outils numériques



5. Impliquer les personnes accompagnées dans l'innovation

Pour renforcer leur autodétermination, nous voulons :

- › associer les personnes accompagnées à la création et à l'évaluation des projets innovants
- › utiliser des technologies d'assistance quand c'est possible
Par exemple : des assistants vocaux, des tablettes, ...
- › rendre les nouvelles technologies accessibles aux personnes et à leurs familles
- › accompagner les personnes et les familles pour mieux comprendre et utiliser les outils.



Orientation 6 : **Rendre nos métiers plus visibles et attractifs**

L'Objectif :

Nous voulons que toutes les personnes qui travaillent dans l'association se sentent bien.

Nous voulons aussi donner envie à d'autres personnes de nous rejoindre.

Chacun peut devenir ambassadeur de nos métiers.

Toutes les actions présentées sont pour tous les professionnels de l'association et tous les travailleurs d'ESAT.



Comment faire ?

1. Aider chacun à développer ses compétences

Chaque personne peut :

- › apprendre de nouvelles choses
- › évoluer dans son travail
- › avoir un parcours professionnel qui lui plaît.

Pour cela, nous voulons :

- › continuer à proposer des formations utiles pour les projets de l'association
- › proposer différents types de formations, adaptées aux besoins
- › définir des compétences communes pour travailler de la même manière
- › faciliter les changements de poste quand les personnes le souhaitent
- › organiser la transmission des connaissances entre professionnels.

2. Faire connaître les métiers de l'association

Nous voulons mieux montrer :

- › la diversité de nos métiers
- › les métiers des ESAT.

Pour cela, nous allons :

- › communiquer dans l'association et en dehors
- › développer des outils de communication adaptés
- › participer à des événements pour présenter nos métiers.



3. Améliorer la Santé, la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (SQVCT)

La SQVCT est une priorité pour nous tous.

Nous allons :

- › réfléchir avec les professionnels pour améliorer la SQVCT
- › permettre d'adapter l'organisation du travail pour mieux équilibrer vie privée et vie professionnelle
- › permettre aux professionnels d'être plus présents auprès des personnes accompagnées
Par exemple :
réduire le temps administratif quand c'est possible,
- › favoriser la santé au travail
- › proposer des actions nouvelles et innovantes sur la SQVCT.

4. Donner plus de place aux travailleurs d'ESAT

Nous voulons renforcer le rôle des travailleurs d'ESAT, notamment pour :

- › valoriser les métiers d'ESAT
- › former et sensibiliser, dans l'association et en dehors
- › recruter
- › travailler avec les partenaires et la société.



5. Développer une “marque employeur”

La marque employeur, c'est l'image que notre association donne aux professionnels et aux futurs professionnels de l'association.

Cette image doit montrer la réalité :

- › les bonnes conditions de travail
- › la qualité du travail réalisé au quotidien.

Nous voulons valoriser, dans l'association et en dehors :

- › nos réussites
- › ce qui nous rend fiers.

6. Être reconnu comme un acteur important de la formation

Nous voulons :

- › être reconnu pour nos formations autour du handicap
- › mettre en valeur l'expertise de nos équipes
- › valoriser les actions de formation du Centre de Formation et de Recherche.



Orientation 7 : **Développer des partenariats pour aider l'association**

L'Objectif :

Nous voulons travailler avec d'autres partenaires pour aider les personnes, les familles, les professionnels et en respectant nos valeurs.



Comment faire ?

1. Se questionner sur le travail avec nos partenaires :

- › montrer et faire vivre les valeurs de l'Adapei
- › répondre aux besoins des personnes, avec des solutions nouvelles et inclusives
- › aider les professionnels et les personnes accompagnées dans leurs parcours
- › être présents dans les Pyrénées-Atlantiques, participer au mieux vivre ensemble et à développer l'économie.

2. Travailler tous ensemble autour des partenariats :

- › personnes accompagnées
- › familles
- › professionnels
- › responsables de l'association

Cette organisation aide à renforcer nos partenariats et à en créer de nouveaux.

3. Créer de nouveaux partenariats

Nous cherchons des partenaires :

- › dans le médico-social
- › mais aussi en dehors, selon les besoins.

Ces partenariats servent à :

- › compléter nos propositions de services
- › participer à des projets locaux innovants
- › créer de nouvelles façons de travailler ensemble
- › trouver des nouveaux savoir-faire

4. Valoriser nos partenariats

Partager nos réussites :

- › en interne, avec les équipes de l'Adapei
- › en externe, avec nos partenaires et le public



Des associations

partenaires

Depuis plusieurs années, l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques travaille souvent avec 2 associations :

- › AJIR Aquitaine
- › APA

L'Adapei veut maintenant **réfléchir plus concrètement à un rapprochement** avec ces 2 associations.

Un rapprochement signifie : travailler encore plus ensemble ou se regrouper.

L'objectif est :

- › de mieux accompagner les personnes,
- › de rendre les parcours plus simples entre les différents services.

L'association AJIR

AJIR travaille dans le Béarn.

AJIR accompagne :

- › des enfants qui sont confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ),
- › des adultes qui ont des difficultés sociales, économiques ou judiciaires.

L'association APA

APA est l'association qui gère l'EHPAD Berebiste, situé à La Bastide-Clairence.

L'Adapei

des Pyrénées-Atlantiques,

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques est une association. L'Adapei a été créée en 1962 par des parents d'enfants avec une déficience intellectuelle.

Depuis plus de 60 ans, les parents, les amis et les professionnels travaillent ensemble pour accompagner les personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, l'association gère 42 établissements et services pour accompagner les personnes.

Les établissements et services accompagnent environ 2200 personnes de tous les âges et tous les niveaux de handicap.

Environ 1000 professionnels travaillent pour aider et accompagner les personnes.

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques est membre de l'Unapei

L'Unapei est un réseau de 330 associations en France.

L'Unapei défend le droit :

- › d'aller à l'école,
- › de travailler,
- › d'avoir accès aux soins,
- › d'être citoyen,
- › d'avoir un logement,
- › de participer à la vie sociale.

L'Unapei parle de ces droits au niveau national :

- › avec les responsables politiques,
- › avec les acteurs économiques et sociaux.



Pour leur participation à la réalisation de ce projet, merci à :

Nicole A, Yolande B, Jean-Luc B, Monique C, Liliane C, Maryse C, Anne-Marie C, Christian C, Stéphan D, Jackie D, Yves F, Maité G, Philippe G, Monique G, Béatriz M, Christian S, Andrée S, Thierry D-V-D, François w, Mélanie A, Joel S, Marie L, Perrine P-B, Floriane L, Sabrina L, Elodie B, Solène B, Karine L, Sophie F, Christine F, Marie-Hélène D-A-D, François-Xavier L, Ines M, Emmanuel M, Maylis P, Céline D, Antoine R, Laetitia C, Caroline C, Annie C, Stéphanie L, Hélène P, Justine F, Sandrine D, Mathilde C, Matthieu S, Delphine G, Amélie C, Robin C, Laure L, Enora T, Elisabeth D-C, Philippe B, Vanessa B, Françoise C, Florence B, Paloma B, Jean-Baptiste M, Rémi C-I, Jeanne P, Johanna T, Myriam E, Maela T, Amélie H, Mélanie M, Christine A, Sophie D, Marie P, Sylvie B, Anissa L, Sara B, Christine P, Stéphanie L-G, Francelise E-S, Stéphanie P, Etienne G, Julie R, Sandrine L, Sylvie P, Sophie P, Corinne D, Louis M, Sébastien C, Hélène D, Régis C, Eric G, Fabrice G, Anne D, Audrey B, François L, Laurent A, Sylvie P, Olivier V, Thierry B, Emilie T, Jean-Raymond C.

Pour la relecture et correction du projet en version FALC, merci à Chrystel B, Valérie D, Gorka G, Noa G, Manon G, Thomas G, Pierre G, Pierre G, Amélie H, Georges S, Maiana S, Hélène T.

Pour leur première place au concours photo de couverture, bravo et merci à Denis J, Alzira A, Louis L, Maeva L, Guillaume L, Séverine B, Julien F, Jean-Christophe D., André, Vincent et Christophe.

Pour la mise en forme, merci à Marie L.



OSEZ NOS ESAT !


Pour une économie sociale et solidaire

SERVICES
AUX PARTICULIERS

SERVICES
AUX ENTREPRISES

PRODUCTIONS
PROPRES

Sous-traitance - Reprographie - Routage - Conciergerie
Mobilier - Caisserie - Palettes - Peinture - Espaces verts
Blanchisserie - Repassage - Nettoyage - Savonnerie
Restauration - Chocolaterie - Elevage volailles - Conserverie - Maraichage - Apiculture
Prestation hors les murs - Détachement - Mise à disposition

 Adapei des Pyrénées-Atlantiques BP 80123, 105 avenue des Lilas, 64001 Pau Cedex

 Tél. : 05 59 84 64 89

 siege.contact@adapei64.fr

 www.adapei64.fr